



# COUR DU QUÉBEC

R. c. \_\_\_\_\_

No. : \_\_\_\_\_

---

## CAHIER DE PROCÈS

---

### RÉPONSE DE LA DÉFENSE (Pour chacune des sections, produire une annexe au besoin)

Le délai applicable est de 18 ou 30 mois?	
État de la situation en regard des délais?	

**I. Langue du procès**

Français    Anglais    Interprète : \_\_\_\_\_

**II. Requête préliminaire et demandes en cours d'instance :**

Charte (résumer succinctement l'argument constitutionnel soulevé)

---

---

---

---

- La requête emporte l'issue du procès
- Consentement à ce que la preuve sur voir-dire soit versée au fond
- Les parties suggèrent que la requête soit fixée avant l'audition de la preuve au fond



- Requêtes présentées en vertu des articles 276 et 278.1 et suivants du C.cr.  
(Résumer succinctement la base factuelle et juridique)

---

---

---

---

- Autres requêtes

---

---

---

---

**III. Réponse aux admissions sollicitées.** (Rédiger de façon détaillée les admissions consenties et joindre l'Annexe 1 complétée et signée par les procureurs et l'accusé/défendeur)

**IV. Témoins :**

Durée du contre-interrogatoire pour chacun des témoins de la poursuite :

Témoïn(s)	Durée

Nombre de témoins entendus en défense et durée de l'interrogatoire pour chacun d'eux :

Témoïn(s)	Durée



Nombre de témoin(s) expert(s), domaine d'expertise et durée de l'interrogatoire pour chacun d'eux :

Domaine d'expertise	Durée

Date : \_\_\_\_\_

Procureur(e) de la défense

Date de transmission à la poursuite : \_\_\_\_\_